

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2018

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h 10 en présence de six (6) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.  
*Puis, l'assemblée de consultation publique sur la nouvelle réglementation d'urbanisme a été tenue avec la participation de Mme Francine St-Onge, professionnelle au dossier, et M. Mario Dion, technicien à l'aménagement et à l'urbanisme de la Municipalité. Les personnes présentes ont posé quelques questions d'éclaircissement et ont obtenu réponse.*
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 2 mai 2018 et de la séance d'ajournement du 14 mai 2018 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adresser les félicitations de la Municipalité à :
  - **La Ferme du Loup Inc. du chemin des Allumettes** qui s'est méritée une médaille d'argent *au Gala de la Grande Sève* pour la qualité de son sirop d'érable.
  - **Mme Nadège St-Arnaud**, de la Grande Ligne, qui est chorégraphe et qui vient de produire le spectacle *Paysages humains*, apprécié du milieu artistique et du public.
7. **Le maire a déposé et résumé son rapport annuel portant sur la situation financière de la Municipalité comme le veut la Loi.** Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de ce rapport et de le communiquer à la population via *L'AJOUT Municipal* et le site Internet.
8. **Le directeur général a fait rapport de la rémunération des élus en 2017 comme le veut la Loi.** Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de ce rapport et de le communiquer à la population via *L'AJOUT Municipal* et le site Internet.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le maire à présenter, avec son accord préalable, **la candidature de Mme Sarah Barbieux au Prix Charles-Biddle** qui honore chaque année des citoyens qui ont immigré et qui se distinguent pour leur contribution artistique et sociale.
10. Le maire a informé le public que la Fête du 30<sup>e</sup> anniversaire de la fusion de Saint-Paulin aura lieu comme prévu samedi prochain, le 9 juin. Environ 150 convives sont attendus pour un repas avec animation.

## Sécurité publique

11. Aucun sujet pour décision.
12. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

## Transport

13. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le Règlement 264 relatif à la circulation des véhicules lourds dans la Municipalité.**
14. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'**acquisition et l'installation de nouveaux pneus pour les véhicules de la Municipalité.** Ces pneus seront acquis, du *Garage A.D. Leblanc* de Saint-Paulin : quatre (4) pneus destinés au camion rouge du Service des travaux publics, au coût de 258 \$ chacun, et quatre (4) pneus destinés au camion bleu du même service, au coût de 169 \$ chacun, taxes en sus.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le Service des travaux publics à **consolider les fossés du chemin de la Concession et de réparer l'entrée du chemin endommagé par la circulation lourde au moment des travaux consécutifs à la crue printanière.**
16. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat de 9 200 \$ à *Génicité* pour **les services professionnels nécessaires au remplacement de deux ponceaux sur la section Est de la rue Brodeur**; les travaux seront exécutés en régie.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration de demander **des soumissions pour les services professionnels préalables à l'éventuelle réfection du chemin du Bout-du-Monde et du chemin de Grand Rang (incluant un tronçon du rang Renversy).**
18. Il a été résolu à l'unanimité d'impliquer la Municipalité dans le projet d'espaces multimodaux de l'organisme *Transports collectifs de la MRC Maskinongé*. **Ce projet vise l'implantation d'un stationnement de covoiturage, de supports pour vélos, d'un abribus et autres facilités pour encourager la mobilité durable.**
19. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'émission du certificat de réception provisoire **des travaux exécutés**, suite aux crues printanières, **sur le rang St-Louis, sur le chemin de la Concession et sur le chemin du Bout-du-Monde** et de verser à l'entrepreneur *Maskimo Inc.* le 4e paiement de 430 231 \$. Une retenue de 18 709 \$ reste à verser dans ce dossier, au moment de l'acceptation définitive des travaux.
20. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser M. Gilles Bergeron à aménager, à ses frais, **une entrée charretière reliant le chemin des Pionniers et une de ses propriétés du rang des Douze-Terres.**
21. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public qu'**une subvention de 60 000 \$ a été obtenue du ministre des Transports**, sur recommandation du député Marc H. Plante, pour l'amélioration des chemins municipaux. Cette somme sera utilisée pour la réfection des ponceaux de la section Est de la rue Brodeur qui est mentionnée plus haut.

## Hygiène du milieu

22. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **l'utilisation de conduites de 150 mm (6 pouces) pour le prolongement du réseau d'aqueduc au secteur du Lac-Bergeron**. Ces conduites coûteront 60 468 \$ de plus que des conduites de 100 mm (4 pouces); mais le Conseil estime qu'elles permettront le développement futur du secteur. Les coûts supplémentaires peuvent être inclus au règlement d'emprunt déjà prévu.
23. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le principe de raccorder les propriétés des citoyens qui le souhaiteront, aux conduites de refoulement du réseau d'égout**. Jusqu'à maintenant, la technologie ne permettait ces raccords qu'à des coûts exorbitants; les nouveaux procédés permettent de le faire à des coûts abordables pour les citoyens.
24. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer au laboratoire *Englobe* **le contrat de prélèvement des spécimens de contrôle de qualité dans le prolongement des services au secteur du Lac-Bergeron**. Il s'agit du plus bas des quatre (4) soumissionnaires conformes et le coût du contrat est de 29 376 \$.
25. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'acceptation définitive des travaux de prolongement des services sur le chemin des Trembles** et de faire le paiement final de 20 696 \$ à l'entrepreneur *BLR Excavation* de Saint-Charles-Borromée.
26. Il a résolu à l'unanimité **d'enclencher le processus de remise en état de la branche 4 de la rivière St-Louis sur laquelle ont été effectué des travaux illégaux par deux agriculteurs riverains, travaux qui causent préjudice au voisinage**. Ce processus implique la MRC de Maskinongé, responsable de la gestion des cours d'eau sur le territoire, et la Municipalité. À terme, des travaux de remise en état devront être exécutés à la charge des agriculteurs délinquants.
27. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

## Santé et bien-être des citoyens

28. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le Service des travaux publics à **procéder aux réparations nécessaires à l'escalier extérieur et à la rampe d'accès pour handicapés de l'Édifice municipal J.A.E.-Lafèche (CLSC)**. Il s'agit de travaux d'environ 3 150 \$.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a avisé le public que :
- Les partenaires travaillent à justifier auprès de la Ministre Lise Thériault le projet de regroupement des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin. Le regroupement des OMH est imposé par le Gouvernement qui souhaite un regroupement de tous les OMH par MRC; **les quatre (4) municipalités partenaires du regroupement plus restreint cherchent à préserver la qualité du service, la gestion de proximité et l'achat local**.

- Mme Claire Boucher participera à une activité du *CLÉ en éducation populaire* qui célébrera ses 25 ans d'activités le 28 juin prochain; sa participation n'implique pas de frais d'inscription.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

30. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le technicien à l'aménagement et à l'urbanisme à participer à une formation de la COMBEQ, son association professionnelle.** Cette formation coûte 294,80 \$, qui seront défrayés par les trois (3) municipalités qui se partagent ses services.
31. **Il a été résolu à l'unanimité d'adopter la nouvelle réglementation municipale en matière d'aménagement et d'urbanisme.** Il s'agit de l'aboutissement du travail de plusieurs années impliquant une consultante, Mme Francine St-Onge, le personnel municipal, le comité d'urbanisme et le Conseil municipal. Six (6) règlements ont été adoptés et sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité :
- Le règlement 251 portant sur le Plan d'urbanisme municipal révisé;
  - Le règlement 252 portant sur le zonage municipal;
  - Le règlement 253 portant sur le lotissement municipal;
  - Le règlement 254 déterminant les règles de construction dans la Municipalité;
  - Le règlement 255 portant sur l'administration des permis et certificats;
  - Le règlement 256 portant sur le processus de dérogations mineures aux règlements sur le zonage et le lotissement.
32. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Culture, loisirs et sports**

33. Il a été résolu à l'unanimité de ne pas souscrire cette année à la campagne de financement d'*Appartenance Mauricie*, la Société d'histoire régionale. **Le Conseil préfère soutenir financièrement la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin.**
34. Il a été résolu à l'unanimité **d'allouer à l'O.T.J. le support technique municipal requis pour La Fête de la Famille du 24 juin prochain.**
35. Il a été résolu à majorité (4 pour et 2 contre) d'acquérir 150 verres à bière lavables en matière plastique, pour les activités municipales, dont *La Fête de la Famille* du 24 juin prochain. Le coût de ces verres est de 0,55 \$ l'unité. **Cette mesure évitera dorénavant l'utilisation de verres qui se retrouveraient au recyclage ou bien à l'enfouissement.**
36. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a informé le public que l'O.T.J. participera au *Festival de la Galette de Louiseville* et produira un char allégorique pour l'occasion.

### Autres sujets

37. À la parole au public, **M. Richard Brown, du secteur du Lac-Bergeron, s'est informé des conduites de refoulement invoquées au cours de la séance et des coûts de raccordements à prévoir.** Après avoir donné l'information technique, le directeur général a rappelé la politique de la Municipalité relative aux frais de raccordement et l'approche cas par cas qui est privilégiée, vu que plusieurs variables influencent le déboursé que doivent assumer les citoyens (distance à excaver, type de sol, etc.).
38. **M. Michel Pauzé, du même secteur, s'est informé du calendrier de réalisation des travaux au Lac-Bergeron.** Le directeur général a précisé que deux éléments restent à ficeler : le certificat du ministère de l'Environnement pour la station de pompage et la subvention du ministère des Transports pour les travaux de voirie. Le maire a précisé que les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'année pour pouvoir bénéficier de certaines subventions essentielles au montage financier du projet; il est clair que tout sera fait pour ne pas perdre ces subventions. La réunion de démarrage du chantier est prévue pour lundi prochain, le 11 juin.
39. M. Pauzé s'est également informé du ramassage des grosses vidanges dans la Municipalité. **Le maire a expliqué qu'avec l'ouverture de l'écocentre, il revient maintenant aux citoyens d'y acheminer leurs matières résiduelles.**
40. Par vote unanime, à 21 h 10, **la séance a été ajournée au lundi 18 juin, à 21 h.**